



ERIC, 64 ans, habite Le Bouscat en Gironde (33), fils de Lucienne, 86 ans

Grâce au baluchonnage, j'ai pu quitter ma mère 3 jours pour aller voir ma petite-fille

Pourquoi avoir fait le choix d'habiter avec votre maman ?

En 2017, au décès de mon père, j'étais divorcé. J'ai alors décidé d'arrêter de travailler pour m'occuper de ma maman et de venir vivre dans notre ancienne maison familiale. La principale raison était financière. Car avec 1 200 € de revenus, retraite et réversion comprises, ma mère ne pouvait pas vivre en établissement. Par ailleurs, selon le médecin traitant, il était préférable qu'elle reste dans son environnement habituel. Elle souffre d'une maladie neurodégénérative apparentée à la maladie d'Alzheimer. Sa perte d'autonomie est importante, elle a été évaluée à un niveau GIR 2 sur la grille Aggir.

De quels soins et services bénéficie votre mère actuellement ?

Une infirmière passe matin et soir pour la toilette, les soins, l'habillage. Le kinésithérapeute vient, lui, deux fois par semaine, le médecin traitant, une fois par mois et le podologue, tous les 2 mois. Une aide à domicile se charge du ménage et du repassage 2 heures par semaine, et elle assure quelques heures supplémentaires, ce qui me permet de m'absenter parfois du matin jusqu'au soir. Quant à moi, je m'occupe de tout le reste : entretien de la maison et du jardin, lavage du linge, courses, préparation des repas, achat des médicaments, remplissage du pilulier, organisation des rendez-vous médicaux, gestion administrative, impôts, etc. J'aide ma maman à manger, à se déplacer, je l'accompagne à ses différents rendez-vous, je m'occupe

du chien, etc. C'est une charge très lourde et c'est usant. D'autant plus que ma vie sociale s'est considérablement réduite, que je ne travaille plus et que je vis seul.

Que vous a apporté le baluchonnage ?

Cette solution m'a permis d'avoir un peu de répit durant 3 jours et 2 nuits. J'en ai profité à 5 reprises ces 2 dernières années. Et notamment pour me rendre à Nantes faire la connaissance de ma petite-fille. Quand j'ai appris courant 2020 que j'allais être grand-père, j'ai tout de suite pensé qu'il serait impossible de laisser ma mère pour aller la voir. J'en étais tellement triste... Jusqu'au jour où le médecin de la mémoire qui suit ma maman m'a parlé du baluchonnage [une personne remplace temporairement un aidant auprès d'une personne âgée ou handicapée pour lui permettre de souffler, Ndlr, voir p. 17]. Par chance, la caisse de retraite AG2R de ma mère, qui participe à l'expérimentation du baluchonnage en France, a financé chacun des répits à hauteur de 2 500 €. J'ai été gâté. C'est un dispositif gagnant-gagnant : ma maman s'est sentie à l'aise et s'est parfaitement entendue avec la baluchonneuse qui, en tant qu'ancienne aide-soignante, s'est très bien occupée d'elle. J'espère que l'expérimentation se poursuivra et que l'on trouvera un moyen pérenne de financer ce répit. Pour l'instant, je n'y ai plus droit, ce qui est normal, il y a tant d'aidants dans ma situation. Mais je suis bloqué à la maison et c'est difficile à envisager sur le long terme. Nous devons avoir des solutions pour souffler et continuer à vivre.

